

V700 PRÉPAPHONIC EASYPLACK

SYSTÈME D'ISOLATION
PHONIQUE SOUS
CARRELAGE

ATTÉNUATION DES BRUITS D'IMPACT : $\Delta Lw = 19$ dB

- ✓ Pose droite par rapport aux joints du carrelage
- ✓ Pas de sens de pose
- ✓ Rapport d'essai acoustique réalisé au CSTB

Sol intérieur



**SOLUTION CHANTIER
À DÉCOUVRIR P. 170-171**

INFORMATIONS PRODUITS

Conservation

Les plaques se conservent sans limite de temps dans leur emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du soleil dans un local tempéré et correctement ventilé.

Conditionnements

Estimatif des produits à commander pour 15 m ² (local P2)			Unité de vente
Plaque EASYPLACK	1 carton de 30 plaques	Plaque isolante en non tissé	Carton de 30 plaques
COLLIPEIGNE	1 peigne	Peigne A2 pour COLLICRYL	Peigne à l'unité
COLLICRYL	1 pot de 3 kg	Colle acrylique de maintien	Pot de 3 kg
COLLIBANDE	1 rouleau de 20 mL	Bande d'isolation périphérique	Rouleau de 20 ml
COLLIFLEX UNO 3 h	3 sacs de 25 kg	Mortier colle amélioré déformable	Sac de 25 kg
JOINT SOUPLE UNIVERSEL	1 sac de 20 kg	Mortier de jointoiement	Sac de 20 kg

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

COLLIBANDE (bande périphérique auto adhésive) :

Composition : mousse de polyéthylène
Rouleau de 20 ml
Épaisseur : 3 mm - Largeur : 49 mm - Couleur : gris foncé

• **COLLICRYL (colle de maintien de EASYPLACK) :**

Composition : résine en dispersion aqueuse, charges calibrées, agents rhéologiques, additifs divers
Pâte prête à l'emploi de couleur verte
Densité : 1,2
Seau de 3 kg

• **EASYPLACK (isolant acoustique) :**

Composition : Plaque monocouche en non tissé aiguilleté et thermolié de polyester
- Plaque de 100 x 50 cm - Épaisseur : 9,3 mm
Masse surfacique : 1,1 kg/m²

• **COLLIFLEX UNO 3 h (mortier-colle amélioré déformable) :**

Composition : ciments spéciaux, sables sélectionnés, adjuvants spécifiques
Sac de 25 kg

• **JOINT SOUPLE UNIVERSEL (mortier joint de carrelage polyvalent) :**

Composition : ciments blanc ou gris, charges minérales, adjuvants sélectionnés, hydrofuge, pigments minéraux
Sac de 20 kg



DOMAINE D'EMPLOI

Destination

- Système d'isolation phonique sous carrelage en sol intérieur.
- Adapté aux locaux d'habitation classés P2 E2, y compris cuisine privative en pose collée directement sur l'isolant.
- Adapté aux locaux P3 E2 avec interposition d'une couche de raidissement.

LOCAUX VISÉS	SUPPORT	CLASSEMENT MINIMUM DU CARREAU	FORMAT DU CARREAU (CM ²)
P2 E2 et les cuisines privatives	Support maçonné y compris chape à base de sulfate de calcium	P3	200 ≤ S < 3 600
	Support bois		200 ≤ S < 1 200
	Dalles plastiques semi-flexibles et anciens carrelage		1 200 ≤ S < 2 200 (élançement = 1) 200 ≤ S < 3 600
P3 E2*	Support maçonné y compris chape à base de sulfate de calcium	P4	200 ≤ S < 3 600

* avec couche de raidissement avant collage du carrelage
Épaisseur minimale du carrelage : 8 mm (10 mm dans le cas d'une pierre naturelle)

Supports admis

- Tous supports à base de ciment.
- Chape anhydrite.
- Carrelage.
- Dalles plastiques.
- Plancher en bois stable, CTBX ou CTBH, ancien parquet collé de 22 mm d'épaisseur minimum.

Usages exclus

- Sol chauffant.
- Sol avec siphon de sol.
- Douche à l'italienne.
- Recouvrement de PRÉPAPHONIC EASYPLACK par un lissage de sol.



MISE EN ŒUVRE

Documents de référence

- NF-DTU et CPT en vigueur (DTU 21, DTU 26.2, DTU 51.3...)
- Rapport d'essai acoustique

Conditions d'application

- Température d'application : +5°C à +30°C.

Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage. Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur quickfds.com.

Préparation des supports

- Le support doit être propre, sain et débarrassé de toute partie non adhérente ou pouvant nuire à l'adhérence [exemples : huile de décoffrage, produit de cure, cire, vitrification...].

Il ne doit pas présenter une humidité résiduelle supérieure :

- à 5 % pour les supports à base de ciment,
- à 0,5 % pour les chapes anhydrides.
- Les défauts de planéité doivent être inférieurs à 3 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous la règle de 20 cm.

• Sur supports maçonnés et planchers béton :

Mettre en œuvre **PRÉPALISS 3 RÉNO** ou **PRÉPALISS 3 FIBRÉ** appliqué sur 3 mm minimum et sur le primaire adapté. Commencer la pose du système d'isolation acoustique le lendemain.

• Sur supports bois :

Le plancher doit être stable, rigide, et ne pas présenter de flèche supérieure à 1/400 ème de la portée. Le revisser et le renforcer si nécessaire. Poncer les parquets vitrifiés. Éliminer les cires et vernis à la paille de fer. Colmater les lames disjointes avec un mastic acrylique. Les anciens parquets collés recevront **PRÉPALISS 3 FIBRÉ** appliqué sur 5 mm minimum sur **PRIMA UNIVERSEL**.

• Sur anciens carrelages sur support maçonné :

Si au moins 90 % de la surface présente une bonne adhérence, l'ancien support pourra être conservé : Éliminer les éléments non fixes, dépoussiérer et réparer ponctuellement le support à l'aide d'un enduit de ragréage appliqué sur le primaire adapté.

Si plus de 10 % de la surface totale présente des défauts (son « creux », fissures...) : procéder à la dépose complète et à un ragréage généralisé afin d'obtenir la planéité requise.

• Sur Ancienne dalle plastiques sur support maçonné :

Si au moins 90 % de la surface présente une bonne adhérence, l'ancien support pourra être conservé.

Éliminer les éléments mal adhérents, dépoussiérer et réparer ponctuellement le support à l'aide de **PRÉPALISS 3 RÉNO** ou **PRÉPALISS 3 FIBRÉ** appliqué sur le primaire adapté.

Procéder à un ragréage généralisé à l'aide de **PRÉPALISS 3 RÉNO** ou **PRÉPALISS 3 FIBRÉ** appliqué sur 3 mm minimum sur **PRIMA UNIVERSEL**.

Si plus de 10 % de la surface totale présente une mauvaise adhérence (son « creux » ou cloquage des dalles) : procéder à la dépose complète et à un ragréage généralisé afin d'obtenir la planéité requise.

Application

Procéder à un calepinage des plaques **EASYPLACK** afin que les joints de carrelage se situent systématiquement à 5 cm minimum des jonctions entre plaques.

• Mise en œuvre des plaques EASYPLACK :

Encoller le support avec **COLLICRYL** à raison de 200 g/m², à l'aide de **COLLIPEIGNE**.

Attendre 20 à 60 min de gommage jusqu'à ce que **COLLICRYL** soit mat et de couleur vert foncé.

Poser les plaques directement sur le support encollé, sans distinction de face.

Disposer les plaques en pose droite par rapport aux joints de carrelage et à joints décalés de 20 cm minimum (façon coupe de pierre).

Découper les plaques à l'aide d'un cutter et d'une règle. Les découpes des panneaux de rives seront de 10 cm au minimum. Poser les plaques bord à bord avec un écart de 2 mm maxi. Maroufler soigneusement les plaques sur toute leur surface. Si l'écart entre les plaques est > 2 mm, appliquer la bande de pontage autoadhésive incluse dans le carton des plaques. Les écarts > 4 mm seront traités avec **EASYPLACK** découpée au cutter.

• Protection périphérique avec COLLIBANDE :

Retirer le film argenté.

Appliquer **COLLIBANDE**, sans la tendre, partie collante sur la plaque, le plus proche possible du pourtour de la pièce, au pied des huisseries et des parties saillantes (poteau, massif...) et relever la bande verticalement.

• Couche de raidissement (Locaux P3 uniquement)

Enduire la surface de l'isolant avec **COLLIFLEX UNO 3 h**. Règler l'épaisseur avec un peigne U6 [dents de 6 x 6 x 6 mm]. Positionner le **TISSU DE VERRE 1M** et le maroufler dans **COLLIFLEX UNO 3 h** avec une lisseuse ou une taloche inox. Respecter un recouvrement entre lés de 5 cm. Compter environ 2,5 à 3 kg/m² de **COLLIFLEX UNO 3 h**. Attendre le lendemain avant le collage du revêtement.

• Collage du revêtement céramique :

Coller le revêtement céramique en simple encollage avec **COLLIFLEX UNO 3 h** à raison de 4 kg/m² minimum à l'aide d'un peigne adapté au format du carreau.

CONSOMMATION DE MORTIER COLLE ET OUTIL DE POSE EN FONCTION DE LA TAILLE DU CARREAU (CM²)

Mortier colle	200 ≤ S < 1 200	1 200 ≤ S < 3 600
COLLIFLEX UNO 3 h	4 kg/m ² U9	5 kg/m ² demi-lune de 20 mm

Attendre 24 h minimum avant de jointoyer avec **JOINT SOUPLE UNIVERSEL**.

Largeur minimale des joints entre carreaux :

- 3 mm pour les formats ≤ 1 200 cm²
- 5 mm pour les formats > 1 200 cm²

Après réalisation des joints, interdire l'accès au local pendant 24 h.

• Collage des plinthes et finitions :

Abaisser le haut de la bande périphérique sur le carreau. Utiliser **COLLIBANDE** comme cale d'appui pour poser la plinthe. Après séchage, araser **COLLIBANDE** à l'aide d'un cutter. Appliquer un mastic silicone à la jonction sol/paroi.

Ne jamais combler la jonction entre le revêtement céramique et la plinthe avec un mortier de jointoiment.

Interdire l'accès aux locaux pendant 24 h après le jointoiment des carreaux. Après ce délai, une circulation piétonne légère est possible. Attendre 48 h après réalisation des joints avant une remise service normale des locaux.

• Traitement des points singuliers :

- *Seuils de porte - Cas n°1* : les deux pièces attenantes vont recevoir **PRÉPAPHONIC EASYPLACK** : Traiter le joint de seuil comme un joint de fractionnement. Réaliser ce même traitement tous les 40 m² dans les pièces courantes et tous les 8 ml dans les couloirs.

Cas n°2 : la pièce voisine n'est pas destinée à recevoir **PRÉPAPHONIC EASYPLACK** : Installer un profilé de jonction adapté à la hauteur du système.

- *Cas des locaux E2 sur support sensible à l'eau* (chape sulfate de calcium et support bois) :

Le système de protection à l'eau sous carrelage **CRYLIMPER** sera positionné sur la couche de raidissement après 24 h de séchage [cas du local P3] ou directement sur **EASYPLACK**.

Positionner **BUTYLIMPER** dans les angles ou maroufler **ANGLÉTANCHE** dans les angles dans une première passe de **CRYLIMPER**.

Appliquer ensuite **CRYLIMPER** en deux couches croisées de 400 g/m² chacune espacées de 3 à 4 heures.

Attendre le lendemain avant de procéder au collage du carrelage.

- *Joints de fractionnement*

Les joints de fractionnement seront traités à l'aide de profilés adaptés, posés juste avant le carrelage et seront répartis tous les 40 m² ou tous les 8 mètres linéaires ainsi qu'à chaque seuil de porte.